



PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

> Autorisation de prélèvement automatique

Sur compte bancaire, CCP ou caisse d'épargne - N° national émetteur : 001007

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à régler directement le montant de mes factures EDF. En cas de litige sur un règlement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Si un prélèvement revient impayé, les frais bancaires supportés par EDF pour la réalisation du paiement seront à ma charge avec un montant minimum de 15,40 € HT.



Nom et adresse du titulaire du compte à débiter :

Adresse de l'agence EDF (voir sur votre facture) :

Désignation du compte à débiter :

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte :

Codes
Etablissement Guichet Numéro de compte Clé RIB

Adresse du lieu de consommation (si différente de l'adresse ci-dessus)

Date : _____

Signature

Votre référence client : _____
(à relever sur votre facture)

Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en appelant le numéro "mon contrat, ma facture, mon déménagement" inscrit sur votre facture en haut à gauche.